

Champs d'Aullie

Un nouveau site scolaire
intégré à son environnement

Page 6

Sondage

Des lecteurs fidèles et satisfaits

Page 8





CHAMPS D'AULLIE

Un futur site scolaire qui tiendra toutes ses promesses

Le Mont-sur-Lausanne s'apprête à accueillir son lot de nouveaux habitants qui viendront animer notre commune, son futur centre et ses quartiers. Dès lors, il est nécessaire d'adapter, d'agrandir ou de construire les infrastructures qui permettront de répondre aux besoins de toute la population.

Dans ce contexte, les écoles et les salles de sport revêtent une importance prépondérante. La Municipalité a ainsi récemment levé le voile sur le projet du futur site scolaire de Champs d'Aullie qui devrait voir le jour pour la rentrée 2027. Faisant partie intégrante d'un quartier en cours de développement au sud-ouest de la commune, le complexe promet d'être bien plus qu'une école. Il s'agira d'un nouvel espace de vie qui accueillera les Montaines et les Montains au cœur d'un parc arboré, nouveau lieu de rencontre pour les flâneurs et autres amateurs de sport.

Mais pour que cette promesse voie le jour à l'horizon désiré, il a fallu prendre en compte les contraintes importantes imposées par la parcelle: surface disponible limitée, arbres et environnement naturel à protéger, lignes à haute tension, pente légère, trafic routier bruyant ...

La réponse à ces contraintes? La concurrence d'idée! Quelque trente-sept bureaux d'architecture, références à l'appui, ont relevé le défi. Quatorze d'entre eux ont été sélectionnés pour soumettre leur vision à la Commune. Finalement, treize solutions et maquettes mises côte à côte ont fait ressortir les atouts et limites de chaque proposition.

Choisi à l'unanimité par un jury pluridisciplinaire, composé d'architectes, de membres des écoles et de politiques, le projet lauréat répond à l'ambition affichée par la Municipalité pour ce site : un projet de qualité préservant au mieux les qualités paysagères, un usage rationnel du sol, le recours à des matériaux de construction au plus faible impact environnemental, une modularité et une réversibilité des espaces, le tout avec un coût de construction et d'exploitation raisonnable. Une promesse que nous nous réjouissons de voir le jour!

Olivier Descloux, municipal Patrimoine, transitions énergétique et numérique



© Maxime Foyet

Photo à la Une :

Le futur site scolaire de Champs d'Aullie. Architecte : Apolinario Soares, Architecte paysagiste : approches. sa, © aiva images

EN BREF

Soirées d'information sur l'assurance maladie

Les primes d'assurance pèsent sur votre budget ? Vous vous demandez comment optimiser votre couverture de base, changer d'assureur ou avoir un subside ?



Venez à l'une des soirées d'information organisées par l'ARASPE. Des professionnels vous renseigneront gratuitement sur l'assurance maladie de base et répondront à toutes vos questions lors de quatre soirées d'information publiques, de 19h à 20h :

- MA 7 novembre, salle du Conseil communal au Mont-sur-Lausanne
- JE 9 novembre à Échallens
- MA 14 novembre à Penthalaz
- LU 20 novembre à Prilly

L'Association régionale d'action sociale Prilly Échallens qui regroupe 42 communes, dont celle du Mont-sur-Lausanne, offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif

La nuit est belle !

Après le *Projet Perséides*, le Mont-sur-Lausanne éteindra à nouveau une partie de son éclairage public le temps d'une nuit étoilée. Du 22 au 23 septembre, notre Commune participera à la 4^e édition de « La nuit est belle ! », une action visant à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse.



Pour des raisons techniques et de sécurité routière, la totalité de l'éclairage public sur le territoire communal ne peut pas être éteinte. La Municipalité et le Service des infrastructures et de la mobilité ont néanmoins sélectionné plusieurs secteurs, notamment dans les quartiers du Petit-Mont, du Grand-Mont, de Rionzi (sud) et de Champs-Meunier (sud), qui participeront à cette opération.

Défi Cyclomania

Jusqu'au 30 septembre, notre Commune participe conjointement avec Épalinges et Cugy, pour la 2^e année consécutive, au défi Cyclomania. Cette action lancée par Pro Vélo Suisse vise à promouvoir la pratique du vélo en milieu urbain. Tout le monde peut y participer et peut ainsi gagner des prix en engrangeant des points.



Pour participer : télécharger l'application mobile, s'inscrire au « Défi cycliste Épalinges, Le Mont et Cugy » et enre-

gistrer ses trajets à vélo et à pied. Pour information, les données de mobilité anonymes recueillies aideront les communes participantes à mieux connaître les comportements des cyclistes et piétons sur leur territoire et permettront d'aiguiller la planification des mobilités.

En 2022, près de 300 personnes avaient pris part à notre défi : seront-elles encore plus nombreuses cette année ?

Plus d'infos sur cyclomania.ch.

Rapport de gestion 2022

La première année complète de cette législature a été riche en événements pour notre commune. Retrouvez un compte rendu détaillé dans notre rapport de gestion 2022 préavisé favorablement par le Conseil communal lors de sa séance du 26 juin 2023.

Le rapport de gestion vise à rendre compte de manière transparente et complète de la situation de la commune et de ses activités au cours de l'année écoulée : www.linktr.ee/montjournal



**UN SEUL LIEN
POUR TOUT !**

Pour vous faciliter la vie, tous nos contenus numériques et la version PDF de ce numéro sont accessibles par un lien unique.



www.linktr.ee/montjournal

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 juin 2023

Cette séance du 26 juin 2023 était présidée pour la dernière fois par **M. Barry Lopez de l'Alliance montaine**, qui se réjouissait de passer le témoin à la vice-présidente, Mme Ariane Annen Devaud (AM). Son choix d'avoir commencé des études de droit il y a quelques années l'a beaucoup aidé durant son année de présidence. Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement le bureau du Conseil pour sa très bonne collaboration. Il a beaucoup appris au travers de cette expérience enrichissante qui lui servira probablement pour la suite de sa carrière.

En préambule de cette dernière année législative, une minute de silence a été observée en mémoire de Mme Maude Varrin, épouse bien-aimée du secrétaire municipal, M. Sébastien Varrin, décédée des suites d'une longue maladie.

La démission de **M. Thibault Leuthold (MC)**, qui était également membre de la Commission consultative d'urbanisme (CCU) est arrivée au bureau du Conseil. Le vient-ensuite pour le groupe Mont citoyen et son remplaçant au sein de ladite commission seront élus lors de la prochaine séance d'octobre.

Mme Chimène Maraviglia (MC), nouvelle membre de la Commission de gestion (COGEST), remplace **M. Philippe Hayward (SEL)** devant céder sa place après y avoir siégé durant sept ans.

Au terme de cette année législative, l'ordre du jour comportait deux objets majeurs: le rapport 2022 de la Municipalité – **préavis n° 09/2023** – sur la gestion communale et les comptes 2022 – **préavis n° 10/2022** – approuvés tous deux sans avis contraire ni abstention.

La commission du Conseil chargée d'examiner la gestion de l'Administration communale a formulé une trentaine de constats et de demandes concernant notamment la cybersécurité, la planifica-

tion de l'évolution démographique de la commune, l'agrandissement du collège des Martines, en passant par l'éclairage public en Budron et la politique de stationnement. **Mme Ariane Annen Devaud (AM)** et **Mme Roxane Berger (AM)**, entre autres, ont respectivement posé des questions sur l'entretien des bacs à fleurs communaux et du cimetière ainsi que sur la fréquentation de l'espace YOLO.

Les comptes de l'exercice 2022 se soldent par un bénéfice de CHF 3'367'664.-, soit un résultat meilleur que prévu au budget. Son origine se trouve en grande partie dans des éléments exceptionnels et non prévisibles. Sur invitation de la COFIN, la Municipalité a donné des explications dans sa réponse écrite au rapport de la commission. À noter que ce résultat est en ligne avec les excédents de revenus des années 2020 et 2021. **M. Fabio Cappelletti (UDC et Indépendant de droite)** a relevé que la santé de la commune était très bonne et que les Montain·e·s payaient plus d'impôt que ce qui était nécessaire pour la bonne marche de la commune. Des discussions auront probablement lieu à la rentrée politique autour de l'arrêté d'imposition 2024. **M. Olivier Martin (SEL)** a constaté que la facture 2022 concernant la STEP avait augmenté de 24% par rapport à 2021. La Municipalité a répondu que certains compteurs n'avaient pas été relevés pendant la période COVID et qu'un rééquilibrage avait eu lieu pour 2022.

Le **préavis n° 11/2023** « Cautionnement pour l'obtention d'un emprunt bancaire en faveur du Tennis Club Le Châtaignier » a engendré des discussions durant plus d'une heure, notamment afin de savoir s'il s'agissait d'un cautionnement simple ou solidaire. Les débats se sont ensuite poursuivis concernant la possibilité pour la Commune de profiter de ce cautionnement solidaire pour installer des panneaux solaires sur la toiture du TCC et pour également profiter en contrepartie

des terrains du TCC pour les élèves du Mont. Jugeant le préavis présenté lacunaire et pas assez précis, une partie des membres du Conseil ne l'a pas approuvé, portant ainsi le résultat des votes à bulletins secrets à 24 voix pour, 24 voix contre et 10 abstentions. Le préavis tel que présenté par la Municipalité a donc été refusé.

En réponse à l'interpellation de **M. Christophe Blanc (AM)** « Réseaux de distribution de chaleur dans les zones industrielles et d'activités », la Municipalité a expliqué qu'elle prévoyait de mettre en place des petits chauffages à distance (CAD) à l'échelle de plusieurs bâtiments ou d'un quartier pouvant à moyen terme être interconnectés pour former un réseau de plus grande envergure. La pertinence économique de la création d'un CAD repose fortement sur les besoins énergétiques du site en question. Ce critère est aujourd'hui rempli pour les zones industrielles du Budron et Rionzi par exemple.

En réponse à l'interpellation de **M. Thibault Leuthold (MC)** « À l'occasion de la journée internationale du 17 mai contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie », la Municipalité a répondu qu'elle était consciente et sensible à ces enjeux, qu'elle tenait à mener une politique cohérente avec le Canton et la Confédération, et qu'elle continuera à travailler de manière la plus inclusive possible. À noter que la Commune et le Canton, via différents canaux, ont déjà ou mettent en place des mesures visant à sensibiliser son personnel et la population concernant les atteintes à la personnalité ou à l'intégrité physique et/ou psychique. Deux interpellations ont ensuite été déposées lors de cette séance. **M. Barry Lopez (AM)** a interpellé la Municipalité afin qu'elle étudie la possibilité de mettre à disposition des locaux communaux pour les étudiant·e·s montain·e·s, afin qu'ils puissent étudier à proximité de leur domicile. Puis, c'est au tour de

M. Aydin Durmaz (MC) de demander quelles mesures spécifiques la Municipalité pensait prendre concernant l'adaptation des arrêts de bus conformément à la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées (Lhand). La Municipalité répondra à ces deux interpellations lors de la prochaine séance d'octobre.

Election du Bureau 2023-2024

Présidence : Mme Ariane Annen Devaud

1^{er} vice-président : M. Olivier Maggioni

2^e vice-président : M. Christophe Blanc

Scrutateurs : M. Marc Roux, M. Aydin Durmaz

Scrutateurs suppléants : Mme Antoinette Emery, M. Nicolas Dupuis

Enfin, dans son discours d'investiture, la nouvelle présidente du Conseil, Mme Ariane Annen Devaud de l'Alliance montaine, a chaleureusement remercié le président sortant, M. Barry Lopez (AM), pour son écoute, son attention et sa bien-

veillance. La satisfaction, la joie, la fierté et la découverte sont autant de sentiments qui lui traversent la tête et le cœur pour relever le défi de cette nouvelle année de présidence. Accompagnée du soutien du Bureau et de tous les acteurs politisés ou non, elle certifie qu'elle mettra tout son cœur et son engagement dans les diverses tâches qui l'attendent.

Les détails ainsi que d'autres interventions se trouveront dans le procès-verbal de cette séance, sur le site internet communal.

Alexandra Magnenat
Secrétaire du Conseil communal
conseil@lemontsurlausanne.ch

Prochaines séances :

Les lundis 9 octobre, 6 novembre et 11 décembre 2023

1'458 signatures valables pour l'initiative « Sauver le Vallon de la Valleyre »

La Municipalité a procédé au contrôle des listes de signatures de l'initiative populaire communale « Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont! », déposées au Secrétariat municipal en date du 12 juin 2023. 1'458 signatures ont été déclarées valables et 191 non valables. Le nombre de signatures requises étant de 916 (15% du corps électoral), l'initiative a donc formellement abouti.

La loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) impose à la Municipalité de transmettre le plus tôt possible l'initiative au Conseil communal accompagnée de son préavis, en donnant toutes les informations objectives utiles à la prise de décision. Le Conseil communal doit ensuite se prononcer sur l'approbation ou le rejet de l'initiative dans les neuf mois suivant la présente décision d'aboutissement. S'il l'accepte, sa décision est susceptible de

référendum. S'il la refuse, l'initiative est soumise au vote de la population.

La Municipalité rappelle néanmoins qu'un recours, déposé par des propriétaires du plan de quartier, est toujours en traitement au Tribunal fédéral. La suite du processus pourrait ainsi être conditionnée à cette future décision judiciaire.

Pour rappel, l'initiative « Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont! » demande que le périmètre entier du plan de quartier Valleyre, approuvé par le Conseil communal le 19 juin 2006, soit classé en zone inconstructible et fasse l'objet d'une planification tendant à sa préservation sous forme d'espace de délassement et de préservation de la nature.

Maxime Fayer
Chargé de communication



© Maxime Fayer

Depuis le 1^{er} juillet 2023, Ariane Annen Devaud, membre de l'Alliance montaine, est la nouvelle présidente du Conseil communal.

Arrivée au Mont à l'âge de 3 ans, elle y a vécu toute son enfance. Son CFC de coiffeuse en poche, elle est partie boulinguer à travers le canton pendant 15 ans avant de revenir vivre dans notre commune.

Mère de deux enfants et propriétaire d'un salon de coiffure à la route de Lausanne, Ariane Annen Devaud a rejoint le Conseil communal en 2016 « pour y créer des ponts ». Entre les anciens et les jeunes, par exemple, mais aussi entre le Mont d'hier, d'aujourd'hui et celui de demain auquel elle se réjouit de participer pour « permettre à la population de mieux comprendre la transition que vit notre commune ». Elle chérit tout particulièrement le système politique et la démocratie suisse qui permettent à tout un chacun de participer à la vie politique locale. Elle est par ailleurs membre de diverses sociétés locales, preuve de son attachement au Mont.

BOIS ET INTÉGRATION AU MILIEU NATUREL

Le projet du futur site scolaire de Champs d'Aullie est connu

La Commune du Mont-sur-Lausanne a levé le voile sur le projet lauréat du concours d'architecture du Collège de Champs d'Aullie. Écologique avec des matériaux de la région, social avec des aménagements qui favorisent les échanges, économique avec une construction durable et flexible : le projet prévoit une construction en bois, en réduisant l'utilisation du béton au strict minimum, tout en préservant et renforçant les qualités environnementales du site.

Choisi à l'unanimité parmi 13 candidatures, le projet du bureau d'architecture lausannois Apolinario Soares a su convaincre le jury par son ambition de préserver la qualité paysagère du site et d'utiliser des matériaux de construction durables. Son nom « 1, 2, 3, nous irons au bois » fait notamment référence au soin apporté aux aménagements extérieurs.

Pour ce concours d'architecture, il s'agissait de répondre à des exigences contraignantes liées à l'emplacement du site : surface disponible limitée, arbres et environnement naturel à protéger, lignes à haute tension, pente légère, trafic routier



Le planning prévoit une ouverture du futur site scolaire de Champs d'Aullie à la rentrée 2027.

broyant. Dans ce contexte, le programme est ambitieux : 18 salles de classe, une salle de gymnastique double, une UAPE de 120 places, une salle polyvalente ainsi que des locaux annexes. Le planning prévoit une ouverture de l'école à la rentrée 2027.

Intégré à son environnement

Le projet comprend deux bâtiments distincts qui offriront une délimitation claire entre les différents usages du complexe tout en s'adaptant à l'identité particulière du site. Les deux volumes, qui comprennent une aire de sport en toiture, permettent de maintenir le cordon boisé existant et ainsi de disposer d'une surface généreuse pour l'aménagement d'un véritable parc ouvert à tous.

Le futur complexe prévoit la possibilité d'accueillir les enfants au petit matin pour le déjeuner et de les accompagner tout au long de leur journée, dans les meilleures conditions, pour soutenir leur épanouissement. Il permettra également au



© Apolinario Soares / aiva images

corps enseignant d'assurer sa mission, notamment grâce à l'aménagement de salles de dégagement et de petites salles complémentaires flexibles et modulables.

Ces nouvelles infrastructures permettront à la population de vivre les valeurs et les émotions du sport, ou tout simplement de flâner sous les ombrages d'un parc arboré. Autre atout, le site proposera un lieu de rencontre pour les habitants du quartier.

Maxime Fayet
Chargé de communication



© Maxime Fayet

Sur le site du futur complexe de Champs d'Aullie, le cordon boisé (en arrière plan) pourra être préservé. © Maxime Fayet



Pour lire le rapport du jury du concours d'architecture

www.linktr.ee/montjournal



Un concours pour répondre aux exigences du site

Pour le futur site scolaire de Champs d'Aullie, la Municipalité du Mont-sur-Lausanne a décidé d'organiser un concours d'architecture à un degré sur présélection, en procédure ouverte internationale, labélisé SIA 142. Un processus qui a porté ses fruits au vu de la richesse des différentes candidatures reçues.

Au terme du concours, treize projets ont fait l'objet d'une évaluation par un jury pluridisciplinaire, composé de professionnels de l'architecture, d'utilisateurs et d'élus politiques, qui a décerné trois prix.

Dans le but de présenter l'ensemble des projets, une exposition publique a eu lieu du 11 au 21 juillet 2023 dans la salle du Conseil communal.



Les projets du concours d'architecture ont été présentés dans la salle de Conseil communal.

© Maxime Foyet

SECTEURS À BÂTIR DU SAF

Un quartier se développe également à Champs d'Aullie



© Epure architecture

Aquelques encablures du futur site scolaire se dessine également un nouveau quartier. Composé de six bâtiments d'habitation, qui seront prochainement mis à l'enquête, le secteur « Champs d'Aullie » du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) représente un potentiel d'accueil d'environ 200 habitants et de 40 emplois.

Réel site stratégique en milieu urbain, ce secteur est bordé à l'ouest par la route de la Blécherette et au sud par le chemin de la Lanterne. Il est caractérisé par la présence de lignes à haute tension et d'un cordon boisé en son centre délimitant la zone d'utilité publique, où verra le jour le futur collège, et les immeubles locatifs.

Comme pour tous les secteurs développés par le SAF, le quartier a fait l'objet de recommandations communales acceptées par les propriétaires. Celles-ci ont notamment porté sur la densification de la végétation et l'amélioration des accès en mobilité active (piétons et vélos). De plus, en raison de la proximité du collège, une attention particulière a été apportée aux espaces publics (place de jeux, mobilier urbain ludique et inclusif).

Présentation à l'accueil

En marge de la mise à l'enquête, un affichage public et accessible à tous permettra à la population de découvrir plus en détail les caractéristiques des futurs bâtiments du quartier de Champs d'Aullie. L'exposition temporaire sera visible dès le lundi 18 septembre, pour une durée d'un mois, dans le hall d'accueil de l'administration.

Antonio Turiel, Chef du Service de l'urbanisme

DES LECTEURS FIDÈLES ET SATISFAITS !

Retour sur les résultats du sondage du Mont journal

Lancé en février 2023, le sondage réalisé dans le cadre du premier anniversaire de Mont journal a rencontré un franc succès. 170 participants ont pris le temps de donner leur avis, en ligne ou sur papier, offrant de précieux retours et indications pour le futur de notre publication communale.

Les questions de la rédaction portaient notamment sur la fréquence de parution, les thèmes suscitant l'intérêt des lecteurs ou encore leur satisfaction tant sur le contenu que sur la forme. Toutes les catégories d'âge y ont répondu, avec toutefois une forte représentation des 40-59 ans et une plus faible mobilisation des moins de 20 ans.

Le premier constat ressortant des résultats est la satisfaction d'une grande majorité des sondés, tant dans les réponses quant à la qualité globale du journal que dans l'espace libre dédié aux commentaires. Les critères qualitatifs évalués, à savoir les textes, les photos, la mise en page, le papier ou le format, sont jugés entre « assez bons » et « très bons » par les répondants. Le format est le point réunissant le plus de retours positifs.

Quelques critiques pointent toutefois le manque de clarté des plans et cartes des zones de travaux. Cela constitue un point d'amélioration, qui se fait ressentir dans les appréciations légèrement plus faibles attribuées à la qualité des photos et de la mise en page.

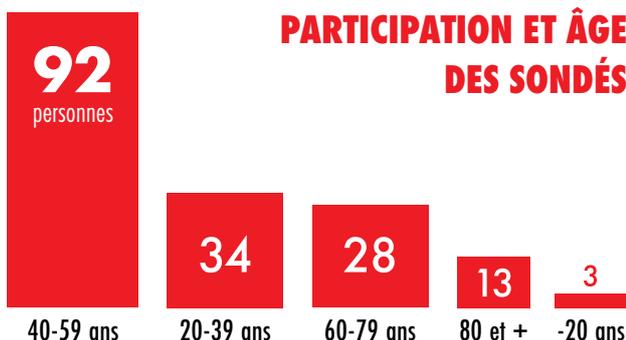
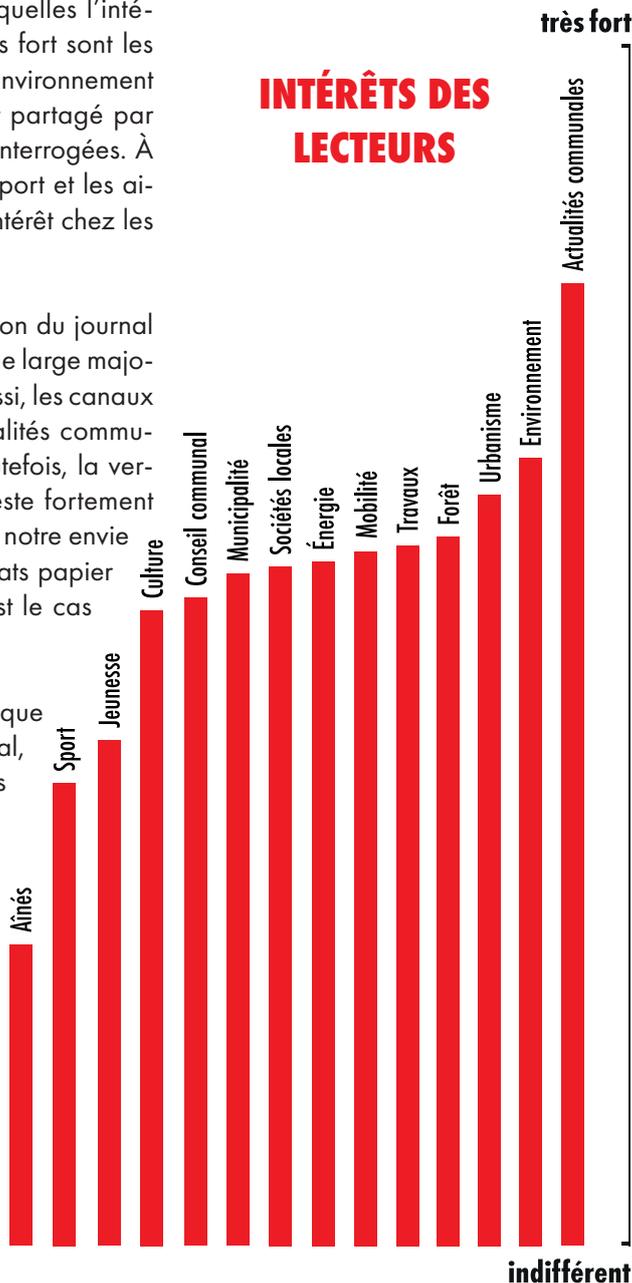
Les thématiques pour lesquelles l'intérêt des lecteurs est le plus fort sont les actualités communales, l'environnement et l'urbanisme. Un intérêt partagé par toutes les classes d'âges interrogées. À l'inverse, la jeunesse, le sport et les aînés rencontrent moins d'intérêt chez les répondants.

La fréquence de publication du journal est jugée adéquate par une large majorité des sondés (84%). Aussi, les canaux utilisés pour lire les actualités communales sont très variés. Toutefois, la version papier du journal reste fortement plébiscitée. Cela conforte notre envie de voir coexister les formats papier et numérique comme c'est le cas actuellement.

Enfin, à la question « lorsque vous recevez Mont journal, vous le lisez » : 77% des sondés ont répondu toujours, 18% souvent et 5% parfois. Un grand merci à nos fidèles lecteurs que nous continuerons d'informer au mieux et au plus proche de leurs préoccupations grâce à leurs précieux retours !

Simon Gagnebin
& Maxime Fayet
Secrétariat municipal

INTÉRÊTS DES LECTEURS



PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Une **protection renforcée** dès le 15 septembre 2023

Le 1^{er} janvier 2023, la nouvelle loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est entrée en vigueur. Dans l'attente de son règlement d'application, qui est escompté d'ici le premier trimestre 2024, la Municipalité a décidé d'abroger son « Règlement du classement communal des arbres ». Une abrogation qui impliquera des changements dans le cadre des demandes d'abattages à partir du 15 septembre 2023.

Abattage, élagage d'arbre, défrichage de haie vive : les propriétaires doivent demander une autorisation auprès de la Municipalité avant de procéder à ce type d'opération. Dès le 15 septembre, la protection du patrimoine naturel et paysager montain sera cependant encore renforcée. Désormais :

- tous les arbres, les allées, les vergers, les haies vives mixtes majoritairement indigènes, les cordons boisés et autres bosquets seront protégés et soumis à une demande de dérogations pour leur suppression ou leur élagage excédant l'entretien courant ;



© Jan Huber

- les fruitiers seront également protégés sauf dans le cadre de l'arboriculture ;
- la procédure, qui nécessite une publication dans la Feuille des avis officiels (FAO) du Canton de Vaud, devient payante. Il est possible de réduire les coûts en procédant à une publication groupée ;
- l'autorisation d'élaguer ou de supprimer un objet protégé sera évaluée selon les motifs reconnus par la nouvelle loi cantonale et sera assortie de l'obligation de réaliser une plantation compensatoire.

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, le Service de l'environnement se tient à disposition de la population montaine.

Alexandra Jost
Cheffe de projet en environnement

Service de l'environnement

021 651 91 60

environnement@lemontsurlausanne.ch

La minute recyclage et valorisation : LED et batteries au Lithium

Les articles électroniques présents sur le marché évoluent sans cesse et se complexifient. Le recyclage et les filières suivent naturellement la même tendance et doivent continuellement s'adapter. Les ampoules LED et les batteries, par exemple, sont devenues incontournables au sein des ménages.

En raison de la présence de composants électroniques, les LED (diode électroluminescente en français) doivent être déposées dans la benne des appareils électriques. Seules les ampoules dites « économiques » vont dans le tonneau des ampoules en raison de la poudre de mercure qu'elles contiennent symbolisé par les lettres Hg.

Comment reconnaître une ampoule LED ? Si la dénomination LED figure sur l'ampoule ; si vous lisez une indication comme 2700K (la température de couleur), s'il figure une indication de courant (70 mA) ou de puissance (8W), soit des valeurs très faibles en comparaison des ampoules à incandescence.

Quant aux batteries au lithium, elles sont collectées séparément des piles standard (AAA ou AA, piles carrées, etc.) en raison des risques d'incendie. Elles se trouvent dans les téléphones, ordinateurs portables, vélos électriques et autres outils électriques (perceuses, tondeuses, aspirateurs). Pour les distinguer, le symbole chimique « Li » ou l'indication Li-ion/Li-Po

devrait figurer. À la déchèterie de Manlout, un tonneau de 50L est spécialement dédié à ces batteries.

En conclusion, une recommandation : soyez très vigilant si vous possédez des batteries au lithium qui ont gonflé. Ne les rechargez en aucun cas, ne les mettez pas à la poubelle et rapportez-les sans délai à Manlout. Des batteries gonflées représentent un risque de départ de feu !

Florent Chabloz
Responsable coordinateur centre de tri

RÉCEPTION DES OUVRAGES AGRICOLES

La Commune se dote d'un nouveau réseau de dessertes

Lundi 3 juillet 2023, la Municipalité du Mont-sur-Lausanne a réceptionné les ouvrages agricoles du Syndicat d'améliorations foncières (SAF), en présence de la présidente du Conseil d'État Christelle Luisier, lors d'une cérémonie officielle à la Cantine du Châtaignier.

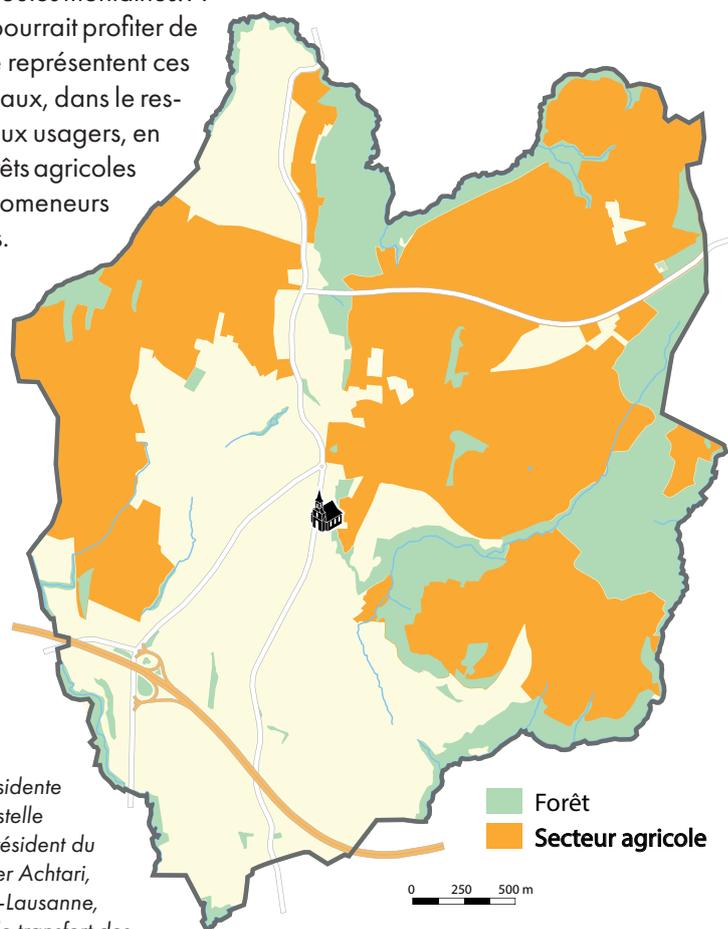
Chemins, collecteurs d'assainissement et autres ouvrages : entre 2019 et 2023, le SAF s'est attelé à équiper ses 443 ha dévolus à des terrains agricoles, une part non-négligeable du territoire montain (comme identifié en orange sur la carte ci-contre). Désormais terminées, ces réalisations, situées pour la plupart

sur le domaine public, ont été transmises à la Commune qui dispose ainsi d'un nouveau réseau totalisant environ onze kilomètres de dessertes.

Ces cheminements simplifient le travail des agriculteurs, qui peuvent ainsi accéder par tous les temps à leur exploitation, et permettent aussi de diminuer le trafic rural sur les routes montaines. À l'avenir, chacun pourrait profiter de la plus-value que représentent ces chemins communaux, dans le respect des principaux usagers, en conciliant les intérêts agricoles avec ceux des promeneurs et autres cyclistes.



Maxime Fayet
Chargé de communication



En présence de la présidente du Conseil d'État Christelle Luisier, Alfred Belet, président du SAF, et Laurence Muller Ahtari, syndique du Mont-sur-Lausanne, signent l'acte officiel de transfert des ouvrages agricoles.

Entretien annuel des systèmes d'évacuation

Chaque année, les employés de la Voirie participent à l'entretien et à la vidange des systèmes d'évacuation communaux. Un travail réalisé en collaboration avec une entreprise spécialisée afin de nettoyer les « dépotoirs » et éviter ainsi que des déchets ne terminent leur course dans les collecteurs.

Les ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée jouent un rôle important. Ils servent en effet à retenir les substances polluantes, liées au trafic ou aux déchets emportés par la pluie, et à prévenir une contamination des eaux superficielles. ·MF



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

La **police** donnera une conférence à la Grande salle



Après le succès du concept de Café Police-Population, nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle rencontre, ouverte à toutes et tous, sous la forme d'une conférence. Organisée par la division Prévention criminalité de la Police cantonale, elle aura lieu le **mercredi 11 octobre 2023, à 19h**, à la salle du Conseil communal.

Plusieurs thèmes seront abordés durant cette séance, notamment : la sécurité des logements, les dangers d'internet ou du démarchage téléphonique et divers sujets de prévention. Elle sera animée par l'inspecteur principal adjoint Bourquenoud et notre Police administrative.

Inscription

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de vous inscrire, avant le 4 octobre, en ligne (lien et code QR ci-contre) ou en contactant notre service à police@lemontsurlausanne.ch ou au 021 651 91 70.

Première initiative en 2022

En novembre 2022, notre concept de Café Police-Population avait rencontré un franc succès avec plus de 150 inscrits. Trois matinées dans différents établisse-



Après le succès des Cafés Police-Population, la division cantonale Prévention criminalité et notre Police administrative proposent une nouvelle rencontre avec la population

ments montains avaient été organisées pour permettre à nos seniors d'échanger avec des agents des polices communale et cantonale, ainsi que des membres de la Municipalité.

Au cours des discussions, plusieurs thèmes ont été abordés : réflexes à avoir pour simuler une présence à son domicile, cybercriminalité et différents types de prévention. Les habitants ont également soulevé quelques interrogations ou remarques sur la commune qui ont été communiquées aux services de l'administration afin d'en étudier les pos-

sibilités d'amélioration. Dans l'ensemble, nos citoyens se sentent en sécurité au Mont-sur-Lausanne où il fait bon vivre.

Serge Cruchon
Chef de la Police administrative



Conférence Police-Population

Mercredi 11 octobre 2023, 19h
Salle du Conseil communal
Sur inscription jusqu'au 4 octobre

www.linktr.ee/montjournal

EXPOSITION CHAMPIGNONS

PLACE DU CHÂTAIGNIER

SA 30 SEPTEMBRE
11H-22H

DI 1^{ER} OCTOBRE
9H-17H

ENTRÉE CHF 5.-
GRATUIT JUSQU'À 16 ANS

VISITES COMMENTÉES
ANIMATIONS

FONDUE AUX BOLETS
CROÛTES AUX CHAMPIGNONS

EXPO DE LA MYCO DU JORAT

Des **champignons** en veux-tu en voilà

La Myco du Jorat est de retour avec sa biennale au Châtaignier. Cette exposition rassemblera plusieurs centaines d'espèces sur un tapis d'herbe naturelle. Et si vous avez un petit creux la fondue aux bolets et les croûtes aux champignons vous combleront.

Cette exposition abordera les rôles multiples des champignons et leur influence majeure sur l'homme et les écosystèmes naturels.

La société mycologique compte près d'une centaine de membres, dont une quinzaine d'experts en champignons. Venez les rencontrer et poser vos questions à la place du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne.

Expo Myco du Jorat

Du 30 septembre, 11h-22h, au 1^{er} octobre, 9h-17h, au Châtaignier
Entrée CHF 5.- / gratuit -16 ans

FLORILÈGE MUSICAL

Un voyage autour du monde

La troisième édition du Florilège musical se déroulera le **samedi 7 octobre** à la Grande salle du Petit-Mont. Cette année, les trois musiciennes invitées voyageront autour du monde. Elles joueront des thèmes populaires et exotiques qui ont été thématiques dans la musique classique par Debussy, Tchaïkovsky ou dans des compositions baroques. Les musiciennes parcourront également des morceaux tirés des traditions suisses, basques, andalouses, d'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Amérique latine.

Les musiciennes invitées

Catherine Imseng est pianiste virtuose originaire de Genève et organiste du Mont depuis 1999. Elle enseigne le piano à l'école de musique d'Épalinges et à la Haute École de musique de Lausanne (HEMU). Après un travail de recherche à la HEMU soutenu par le Fonds national suisse sur l'impact d'une pause musicale au travail, elle fonde l'association Ondée musicale.

Sarah Fouchenneret a suivi la classe de François Salque à la Haute École de musique de Lausanne. Elle a obtenu son Bachelor avec un prix spécial pour l'excellence de son récital et de son travail. Elle y poursuit actuellement ses études



La 3^e édition du Florilège musical fera voyager les spectateurs au rythme de trois musiciennes de talent : Sarah Fouchenneret, Maiana Lavielle et Catherine Imseng (de gauche à droite).

en master pédagogie. Elle se produit régulièrement avec l'orchestre de François Salque dans des festivals. Depuis 2022, Sarah joue un violoncelle Antoniazzi de 1891 grâce à la fondation Prévaille.

Maiana Lavielle a suivi la classe de François Salque à la Haute École de musique de Lausanne. Elle poursuit actuellement sa formation en master pédagogie. Elle joue avec divers orchestres comme le Wiener Jungen Orkester, l'orchestre du Pôle supérieur de Paris, l'orchestre de Bayonne ou encore l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

En bonus : dans le cadre du concert et dans une démarche ludique et didactique, ces trois musiciennes présenteront et contextualiseront les morceaux joués.

Yvan von Arx
Chef du Service de la jeunesse et des loisirs

Florilège musical
Samedi 7 octobre 2023
20h à la Grande salle du Petit-Mont
Entrée gratuite, sans inscription

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda 
www.linktr.ee/montjournal

Concerts à l'église

Duo de chanteurs ukrainiens

Dimanche 24 septembre, 17h

Deux jeunes chanteurs, Bohdan Potebnia (ténor) et Mariia Hryshchenko (Mezzo-soprano) vous invitent à faire



la rencontre avec la musique ukrainienne ainsi que des airs mondialement connus. Venez découvrir un nouveau répertoire, vivre des histoires d'amour et vous imprégner des paysages de l'est.

L'entrée est libre avec un chapeau. Les fonds récoltés seront envoyés intégralement à des volontaires ukrainiens qui aident la population locale. Cette belle initiative est aussi soutenue par l'association « Ondée musicale ».

Catherine Imseng
Organiste de l'église du Mont-sur-Lausanne

Les Baladins du Faubourg Intrigues à la Cour de Mantoue

Dimanche 8 octobre, 17h

Concert retraçant la vie de Federico II di Gonzaga. Le programme du concert est constitué de différentes pièces de la Renaissance et s'articule autour de la Sestina de Claudio Monteverdi. Il alterne des pièces variées tels des madrigaux, des pièces sacrées, des monodies, des pièces a capella avec continuo ou uniquement instrumentales.

Venez nombreux. On se réjouit de partager ce moment musical avec vous tous.

CHRISTIAN VOLTZ À LA MÉDIATHÈQUE

Une rencontre exceptionnelle avec l'auteur jeunesse



Venez découvrir l'univers enchanté de Christian Voltz lors d'une rencontre-apéro avec l'auteur le **lundi 9 octobre, de 15h45 à 16h45**, à la Médiathèque du Mont.



© Christian Voltz

À travers l'utilisation ingénieuse de bric et de broc, de fil de fer et de bouts d'objets, cet auteur et illustrateur a donné vie à une cinquantaine d'albums pour enfants. Ses œuvres aux personnages attachants, qui mêlent subtilement humour, poésie et vie quotidienne, ont su captiver l'imagination des petits et des grands.

Rejoignez-nous pour cette belle opportunité d'échanger directement avec l'auteur et apprendre davantage sur son processus créatif. N'oubliez pas d'apporter l'un de vos livres préférés pour une dédicace personnalisée de l'auteur !

Vous pourrez également découvrir le talent unique de Christian Voltz lors d'une exposition qui se tiendra au Mottier A du 9 octobre au 30 novembre. Le vernissage aura lieu en présence de l'auteur le dimanche 8 octobre à 16h. De plus amples informations sur cette exposition seront prochainement communiquées à tous les Montains et Montaines.

Vous avez des questions? Contacter le Médiathèque sur mediamont@vd.ch.

Barbara Coghlan
Responsable de la Médiathèque

Bienvenue à Barbara Coghlan
Durant l'été, la Médiathèque a eu le plaisir d'accueillir sa nouvelle responsable. Barbara Coghlan se réjouit de rencontrer enfants et parents montains afin de leur partager sa passion pour les livres. Bienvenue au Mont !



© Maxime Foyet

À LA MÉDIATHÈQUE

Chouette bébé lit • 0-5 ans

Les vendredis 3 & 24 novembre, 15 décembre, entre 9h30 et 10h30

Un espace pour rire, raconter et éveiller vos tout-petits à la lecture, en compagnie des parents. Avec l'animatrice Pascale Luy de l'association « Osons les livres ».

Atelier Origami • dès 6 ans

Les mercredis 4 octobre, 1^{er} novembre, 6 décembre et 10 janvier, de 16h à 17h

Un atelier ludique qui permet de découvrir un art traditionnel japonais et d'éveiller la créativité. Parents bienvenus

Initiation aux jeux de rôle • 6-12 ans

Mercredi 22 novembre, 15h30-17h30
Gratuit sur inscription via code QR

Le jeu de rôle permet à chaque participante d'incarner un personnage et de le faire évoluer dans un univers imaginaire, de s'amuser et d'improviser.

Prix Chronos • dès 10 ans

Les mercredis 11 octobre, 8 novembre et 17 janvier, de 14h30 à 15h30

Gratuit sans inscription

Concours de lecture destiné aux jeunes ainsi qu'aux seniors. Ces deux catégories de lecteurs lisent quatre livres en lice, partagent leurs opinions et votent pour leur histoire préférée.

Jeux de société • dès 16 ans

Les vendredis 29 septembre et 3 novembre 2023, à 19h. Entrée libre

Découvrir de nouveaux jeux dans un espace convivial autour d'un apéritif.



Inscription pour les activités
www.linktr.ee/montjournal



À L'ESPACE YOLO

Marché solidaire • dès 10 ans

Tous les lundis d'août à décembre (hors vacances scolaires), de 16h à 17h15

Inscription à Yolo ou via code QR

Participation à la mise en place d'un stand solidaire pour la Nuit du conte qui aura lieu le jeudi 21 décembre 2023

Mercredis yolo • dès 10 ans

27 septembre: Labyrinthe de maïs

29 novembre: Lancer de hache

31 janvier: Atelier robotique « Espace des inventions », inscriptions à yolo

Centre aéré d'automne • dès 10 ans

Du 16 au 21 octobre 2023

Inscription via code QR

Club des Ados • dès 13 ans

Un vendredi sur deux, 18h30-22h

Participation de CHF 5.- pour le repas.

Inscription à Yolo

Inscription au catéchisme 2023-2024

Chers parents,
Pour aider votre enfant à cheminer dans la joie, nous vous invitons à l'inscrire à la catéchèse. Nous proposons des temps d'enseignements, de partage, des messes des familles, la lecture de la Bible, des temps de prière, des actions de sociales et des fêtes selon le calendrier liturgique. Voici nos divers parcours :

- 3-4P : une rencontre par mois les SA ;
- 5P : une rencontre tous les 15 jours ;
- 6-7P : selon la paroisse, une rencontre hebdomadaire ou tous les 15 jours ;
- Préparation aux sacrements : baptême, pardon, communion et confirmation

Renseignements et inscriptions auprès de Carmen Monjaras : **079 194 42 96 / carmen.monjaras@cath-vd.ch** ou au secrétariat de la paroisse St-Amédée **paroisse.lausanne.st-amedee@cath-vd.ch / 021 647 22 32**.

Messes ordinaires

Bellevaux, DI, 10h30

Bellevaux, MA, ME, JE, 9h

Lausanne (Communauté des Sœurs Mère Teresa), LU & VE, 18h

Messes anticipées (18h30)

Froideville, SA 30 septembre, 7 octobre, 4 novembre

Cugy, SA 23 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre

Bellevaux, SA 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre

Messes des familles

Bellevaux, DI 1^{er} octobre, 10h30

- Stéphanie Baldisserotto

Explor'BIBLE (culte de l'enfance)

Cet été, les familles concernées ont reçu les informations dont elles ont besoin pour inscrire leurs enfants au programme explor'BIBLE proposé par la paroisse pour la saison qui s'ouvre (années 3 à 6).

La première rencontre a eu lieu le mardi 29 août, à la maison de paroisse.

Après l'école, sur le coup de midi, les enfants s'y rendent directement avec leur pique-nique et leur boisson. Fin de la rencontre à 13h35, pour permettre aux enfants de retrouver l'école à temps.

Au programme : chants, histoires de la Bible (« Les figures du Premier Testament, femmes et hommes »), animations qui s'y rapportent. Les rencontres ont lieu tous les mardis (sauf pendant les vacances d'automne), jusqu'au 12 décembre.

Renseignements auprès d'Adrinée Burdet (079 388 02 39).

Paroisse en fête

Un événement incontournable : La journée de l'offrande, le dimanche 1^{er} octobre. Une joyeuse équipe s'active pour préparer ce temps fort de l'année, sous le leadership avisé de Ludger Weber. La célébration fera écho à la prière qui nous relie à Dieu, notre ressource essentielle pour la vie de tous les jours. À l'issue du culte festif, nous partagerons le verre de l'amitié. Ensuite, un repas convivial sera servi ; et nous nous régalerons des fameux desserts que vous aurez apportés.



Paroisse en fête, un bouquet de reconnaissance. © Alain Wirth

Pendant les semaines qui nous séparent de la fête, nous sommes invités à mettre en commun des intentions de prière qui nous tiennent à cœur. En effet, nous croyons que lorsque nous partageons nos demandes à Dieu, nous fédérons nos cœurs et nous sommes plus forts ; selon la promesse de Jésus, relayée dans un Évangile : « Si deux d'entre vous, sur la terre, se mettent d'accord pour prier au sujet d'une affaire, mon Père qui est dans les cieux fera pour eux ce qu'ils demandent » (Matthieu 18.19).

Dès lors, vous qui lisez ces lignes, quel que soit votre lien à la paroisse, nous vous invitons à nous communiquer l'un ou l'autre sujet de prière qui vous sont chers, dans la mesure où ils n'impliquent pas la vie privée d'autres personnes

que vous-mêmes. Anonymisés, nous les ajouterons aux autres intentions et nous les apporterons ensemble devant Dieu pendant les semaines qui viennent. Pour vous joindre à la démarche, envoyez en quelques mots votre sujet de prière par mail au pasteur **alain.wirth@eerv.ch**. Nous les recevrons volontiers.

- Alain Wirth

Plantation d'arbres

Rejoignez l'Association Mont-Avenir le 7 octobre 2023 à 10h à la Paix du Soir au Mont-sur-Lausanne pour participer à la seconde action de plantation d'arbres et arbustes sur le site de l'EMS.



© Mont Avenir

Une petite collation sera offerte par l'EMS la Paix du Soir à 12h30 pour remercier les participant·e·s. L'action de plantation aura lieu par tous les temps.

- Brigitte Besson

Conférence « Cobénéfices Santé et Environnement » le 5 octobre à la Grande salle du Mont à 20h.

Organisée par l'association Le Mont citoyen et la section des Vert·e·s du Nord Lausannois, cette conférence propose de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques liant la santé humaine et planétaire, et sur la manière dont les politiques publiques peuvent influencer nos comportements afin de favoriser la santé des individus et de la planète.

Intervenant·e·s :

Léonore Porchet, Conseillère nationale sortante ; Yolanda Müller Chabloz, Députée, candidate au Conseil national, Médecin, privat-docent à l'Université de

Lausanne; Nicolas Senn, Professeur de médecine de famille, Université de Lausanne; Dr Mathieu Saubade du CHUV. Plus d'infos: <https://vert-e-s-va.ch/nord-lausannois>

• Brigitte Besson

FC LE MONT

Fin de saison en fanfare

Les 18 équipes du FC Le Mont ont connu une belle saison 2022-2023, proche du haut du classement pour la première équipe, les Juniors C1, D1 et D2.

La saison terminée, il fut alors temps de préparer le Châtaignier pour accueillir le 18 juin les finales 2022-2023 de Graines de Foot, le championnat vaudois des Juniors D, E et F et G.

Sur les 760 équipes inscrites, 50 – dont un record de 3 équipes montaines – se sont qualifiées pour cette finale. 500 joueurs et joueuses, entre 1500 et 2000 spectateurs, une centaine de bénévoles, la compétition finale fut engagée, l'ambiance festive et le football a gagné.



Diego Cabellos, pour le FC Le Mont. © Bernard Menetrier

Un grand merci à la Commune pour son soutien tout au long de la saison, particulièrement précieux pour accueillir une telle manifestation.

Merci aux familles, joueurs, joueuses, entraîneurs, bénévoles, sponsors qui ont contribué à ces bons moments.

Au plaisir de vous retrouver fin août pour le lancement de la saison 2023-2024, avec une vingtaine d'équipes engagées en championnat.

• Bernard Menetrier de Jollin

MONT SOLIDAIRE

L'avenir s'annonce radieux

Depuis plusieurs années, Mont Solidaire offre une fois par mois le service gratuit d'un cyber-café au seniors de la com-

mune. Ils et elles y apprennent à mieux maîtriser leur smartphone, leur tablette ou leur ordinateur portable. Rechercher des informations sur internet, téléphoner gratuitement avec WhatsApp, envoyer des e-mails, profiter des réseaux sociaux; l'informatique est un vaste sujet qui vous met peut-être mal à l'aise?

On peut y remédier. Pendant deux heures des formateurs chevronnés s'occupent individuellement de chaque personne, dans une ambiance agréable et détendue.



Beaucoup de gens ont déjà profité du cyber-café de Mont Solidaire et reçu réponse à leurs questions. Ils n'ont donc plus de raison de venir régulièrement et de nouveaux « élèves » sont les bienvenus. Le café fonctionne un mercredi par mois de 10 à 12 heures à la Paix du Soir. Il suffit d'apporter votre matériel: téléphone, ordinateur ou tablette.

Pour en savoir plus, adressez-vous à Daniel Bovey au 078 711 60 40 ou inscrivez-vous par e-mail: dnbovey@bluewin.ch

Les prochaines séances : 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre.

• Gisela Raeber

CONCERTS À L'ÉGLISE

Dimanche 8 octobre, 17h (lire en p. 12)

« Intrigues à la Cour de Mantoue », présenté par les Baladins du Faubourg (ensemble de musique baroque)

Dimanche 5 novembre, 17h

« eFfusion », Céline Pasche à la flûte à bec & harpe triple, Sonia Hrechorowicz au clavecin

Dimanche 10 décembre, 17h

Chœur d'enfants de Lutry
Direction Madame Esther Ferraro

• Liliane Jaques



PAYSANNES VAUDOISES DU MONT

La recette de la terrine de légumes

Légumes

1 petite courgette en dés
1/2 aubergine en dés
1/2 poivron rouge en dés
1/2 poivron jaune en dés
1 oignon émincé
2 cs d'huile d'huile de colza HOLL
Sel et poivre du moulin
Varié les légumes selon la saison

Première préparation

Dans une poêle, chauffer l'huile, faire revenir l'oignon puis ajouter tous les légumes et faire revenir env. 5 mn. Saler et poivrer, réserver.

Ingrédients

2 œufs
2,5 dl de crème entière
50 g de Sbrinz AOP râpé
2 cs rase de féculé
1 cc rase de muscade
1/2 bouquet de basilic ciselé
1 grosse tomate
1 moule à cake de 24 cm

Deuxième préparation

Dans un bol, fouetter les œufs, puis ajouter la crème, le fromage, la féculé, la muscade et bien mélanger. Ajouter les légumes, le basilic et mélanger. Si besoin, rectifier l'assaisonnement. Verser la préparation dans le moule préparé de papier sulfurisé. Peler, épépiner, couper la tomate en morceaux et les déposer sur la préparation. Enfourner env. 45 mn. à 1h, four préchauffé à 180°C (vérifier la cuisson selon les fours).

• Anne-Lise Kunz





BAR COMMUNAL - Bonne nouvelle, les cuisines du « Bistro » sont ouvertes ! Plats du jour, pâtes fraîches, sandwichs-focaccias, etc. sont à déguster sur place ou à emporter depuis le jeudi 7 septembre dans ce nouveau bar à vins né de l'appel à projet communal pour dynamiser le centre du Mont.

lundi	fermé	<i>cuisine dès 11h30 et 18h30,</i>
mardi-jeudi	9h-14h / 17h-22h	<i>fermée le dimanche</i>
vendredi	9h-14h / 17h-00h	
samedi	17h-00h	route de Lausanne 16
dimanche	9h-14h	1052 Le Mont-sur-Lausanne



UN MONTAIN ARGENTÉ

Félicitations au jeune montain Tommaso Gabellieri qui a obtenu deux médailles d'argent, sur 100 m et 200 m papillon, dans sa catégorie des moins de 13 ans lors des Championnats suisses espoirs de natation qui se sont déroulés du 20-24 juillet à Chiasso (Tessin).

AGENDA du Mont-sur-Lausanne

Expo quartier Champs d'Aullie (p. 7)

Dès le 18 sept., accueil de l'administration

Mobilité : atelier participatif

MA 19 septembre, 18h, salle du Conseil

Cyber-café de Mont solidaire (p. 15)

ME 20 septembre, 10h, la Paix du Soir

La nuit est belle ! (p. 3)

VE 22 septembre

Duo de chanteurs ukrainiens (p. 12)

DI 24 septembre, 17h, église du Mont

Expo de la Myco du Jorat (p. 11)

Du 30 sept. au 1^{er} octobre, Châtaignier

Atelier Origami (p. 13)

ME 4 octobre, 16h, Médiathèque

Conférence Mont citoyen (p. 14)

JE 5 octobre, 20h, Grande salle

Plantation d'arbres (p. 14)

SA 7 octobre, 10h, la Paix du Soir

Florilège musical (p. 12)

SA 7 octobre, 20h, Grande salle

Les Baladins du Faubourg (p. 12)

DI 8 octobre, 17h, église du Mont

Rencontre avec Christian Voltz (p.13)

LU 9 octobre, 15h45, Médiathèque

Prix Chronos (p. 13)

ME 11 octobre, 14h30, Médiathèque

Conférence Prévention (p. 11)

ME 11 octobre, 19h, salle du Conseil

Centre aéré d'automne

Du 16 au 21 octobre, Espace YOLO

Cyber-café de Mont solidaire (p. 15)

ME 18 octobre, 10h, la Paix du Soir

Atelier Origami (p. 13)

ME 1 novembre, 16h, Médiathèque

Chouette bébé lit (p. 13)

VE 3 novembre, 9h30, Médiathèque

Concert à l'église : eFFusion (p. 15)

DI 5 novembre, église du Mont

Soirée info assurance maladie (p. 3)

MA 7 novembre, salle du Conseil

Prix Chronos (p. 13)

ME 8 novembre, 14h30, Médiathèque

Initiation aux jeux de rôle (p. 13)

ME 22 novembre, 15h30, Médiathèque

Chouette bébé lit (p. 13)

VE 24 novembre, 9h30, Médiathèque

N°11: parution prévue le 16 octobre 2023

Limite pour contributions: 19 septembre

Impressum

Édité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
Impression offset exempte de produits chimiques
Papier 100 % recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Tirage : 4'650 exemplaires, parution 6x par année
Coûts de production et de distribution : CHF 0,95.-/ex.
Responsable éditorial : Maxime Fayet
journal@lemontsurlausanne.ch · 021 651 91 91

